



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA CORSE DU SUDEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PETRETO-BICCHISANO - 20140 -

Nombre de Membres	Afférents au Conseil Municipal : 15	En exercice : 15	Qui ont pris part à la délibération : 15
-------------------	-------------------------------------	------------------	--

Date de la Convocation : 23.03.2026

Date d'affichage : 23/03/2026

Quorum atteint

Délibération n° : 7/2026Séance du 28 mars 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit mars à quatorze heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie sous la présidence de M. Jacques NICOLAÏ, Maire.

Présents M. NICOLAÏ Jacques ; M. BARTOLI Paul Joseph ; Mme ARRÏI Andréa ; M. FERRANDINI François; Mme PARLA Jacqueline ; M ETTORI Maurice ; Mme POLI Elisabeth ; M MARIOTTI Philippe ; M DESANTI Paul ; Mme LECCIA Cécile ; Mme POUJADE Virginie ; Mme VELLUTINI Lisandrina Nunzia ; M BIANCHINI Bruno

Représentés : Mme CASANOVA Angéline Françoise-Marie par M BARTOLI Paul Joseph ; M ETTORI Paul-François par Mme ARRÏI Andréa

Absents : néant.

Secrétaire : Mr BARTOLI Paul Joseph

6/ Objet de la délibération : Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Délibération n° 7/2026

Le Conseil municipal,
Vu le Code de la commande publique,
Vu la proposition de Monsieur le Maire,
Considérant qu'il convient de constituer la commission d'appel d'offres,
Considérant que cette commission doit être composée de 3 membres titulaires et de 3 suppléants élus au sein du conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

-De désigner les membres suivants pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires

1. Mme POLI Elisabeth
2. M. ETTORI Maurice
3. Mme LECCIA Cécile





Membres suppléants

1. M. FERRANDINI François
2. M. BARTOLI Paul Joseph
3. M. BIANCHINI Bruno

Les membres ainsi désignés exerceront leurs fonctions pour la durée du mandat municipal en cours.

La présente délibération sera transmise aux services compétents pour information et suite à donner.

Vote : Pour : 15 voix - Contre :voix - Abstentions :voix

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus



Le Maire

Jacques NICOLAÏ